

JOUR OFF

Mot du directeur général

Bonjour chères officielles et chers officiels,

Tout d'abord je vous remercie de m'offrir un espace dans votre bulletin et j'en profite pour vous mentionner que je suis bien heureux de me joindre à la Fédération québécoise d'athlétisme et de pouvoir travailler en étroite collaboration avec tous les intervenants pour contribuer au développement de l'athlétisme au Québec. C'est un retour agréable pour moi au sein de la grande famille de l'athlétisme.

Les officiels représentent une composante importante de notre sport et vous pouvez compter sur mon support pour vous appuyer dans votre travail. Je serai à l'écoute de vos besoins et de vos suggestions pour faire évoluer et grandir notre sport.

Le dossier du recrutement, de la formation, de la promotion et de la motivation des officiels sont des sujets qui m'interpellent tout particulièrement et j'y porterai une attention spéciale. Notre membership est en forte croissance depuis 3 ans. En soi, ceci est une excellente nouvelle mais cela amène également son lot de défis, notamment au niveau du besoin en officiels lors de nos compétitions qui se multiplient. Nous aurons assurément l'occasion d'en reparler.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente saison et au plaisir de vous rencontrer sur les pistes lors des prochaines semaines.

Salutations sportives,

Marc Desjardins

Mot du coordonnateur

Cher(e)s collègues,

La saison estivale est commencée. Nous nous retrouverons à l'extérieur pour les quatre prochains mois. Je vous remercie d'avance pour le temps que vous donnerez. N'oublions pas que notre but premier est de permettre aux athlètes de performer dans les meilleures conditions possibles. N'oublions pas que l'attitude ou les actions d'une personne peut projeter

une image sur l'ensemble de la collectivité aux yeux du public, tant positivement que négativement. Sur ce, bonne saison et protégez-vous des éléments!!! Nous voulons vous garder en bonne santé.

J'aimerais remercier le travail de Cécile Lefebvre à titre de gérante des compétitions dans la dernière année. Elle est allée au-delà des attentes pour ce poste semaine après semaine pendant près de 18 mois. J'en profite aussi pour souhaiter à John Monroe du succès lors de ses nouvelles fonctions. C'est lui qui prend la relève. En avril, le conseil d'administration de la FQA a nommé Marc Desjardins à titre de directeur-général et avec qui j'ai eu l'opportunité de rencontrer et discuter. Au nom des officiels, je lui souhaite la re-bienvenue et le succès.

En avril dernier, j'ai eu l'opportunité de rencontrer mes homologues provinciaux et nationaux ainsi que plusieurs directeurs de fédérations et plusieurs dirigeants d'Athlétisme Canada. Ce n'était pas une rencontre comme les autres dans le passé. Cette année, nous avons participé à un sommet pour établir une stratégie de recrutement et de rétention dans le but de compter 1500 officiels au travers le Canada. Au niveau provincial, notre objectif sera de 100-110 officiels d'ici 2020 pour que le Québec puisse faire sa part. Le travail semble colossal mais si nous nous décourageons tout de suite, nous risquons de perdre un savoir-faire à long terme. Le CORO souhaite mettre sur pied un comité de planification pour le recrutement et la rétention dont j'en ferai partie. La FQA est prête à nous supporter, en autant que nous avons une orientation et un plan d'action clair. Je fais donc appel à tous les intéressés qui ont des idées et qui veulent tracer positivement l'avenir de notre sport. Voulez-vous faire partie de la solution?

Lors des dernières années, nous avons fait face à des reproches sur le système d'attribution du prix Athléta. Pour cette année, le CORO a discuté de plusieurs options et je suis heureux de vous annoncer cette nouvelle méthode. Certains détails restent à discuter. Les modalités retenues vous seront communiquées au courant de la saison.

Présentement, nous avons amorcé le processus de revue des formations sous juridiction provinciale. De plus, un nouveau programme de formation de cliniciens nationaux sera donné prochainement à une nouvelle brochette de cliniciens pour la première fois au Québec.

Finalement, nous sommes en processus de rédaction d'un nouveau plancher d'effectif qui sera soumis au Bureau de la FQA. Nous souhaitons que le nouveau plancher soit en utilisation dès l'hiver 2016.

N'oubliez pas de contacter les membres du comité exécutif pour toutes demandes.

Bonne lecture,

Eric Leung
Coordonnateur

AUX OFFICIELS DE LA FEDERATION D'ATHLETISME FORMATION – NIVEAUX 1-2-3

Je me permets de vous rappeler quelques points importants de référence quant aux étapes à suivre dans le cheminement de votre dossier personnel de « Formation ».

1. Toute demande de formation doit me parvenir par courrier électronique ou par voie postale.
2. Y Indiquer la discipline et le niveau que vous désirez suivre (ex : formation niveau 1, piste niveau 2, sauts horizontaux 3, aide-starter 3 etc.).
3. Avoir vérifié au préalable que vous êtes admissible à cette formation (délai et critères à respecter entre 2 niveaux).
4. Avoir donné votre disponibilité aux compétitions et signifier au gérant votre souhait de formation.

Bien évidemment, je souhaite répondre au maximum à vos demandes cependant plusieurs éléments peuvent repousser la démarche à savoir :

- Avoir un nombre minimum de participants (3) par formation;
- Avoir le(s) formateur(s) reconnu(s) par le CORO disponible(s) pour donner la Formation;
- Pouvoir insérer cette formation dans le cadre d'une compétition se déroulant sur une fin de semaine.

À noter :

- a. Pour un niveau 1, il faut compter 1hr de théorie + visite et expérience terrain durant une compétition;
- b. Pour un niveau 2 et 3 entre 3 et 4 hrs de théorie.

Ce qui m'amène à dire que les dates potentielles pour donner d'éventuelles formations (en tenant compte des éléments ci-dessus) seraient les suivantes :

- ♣ 6 et 7 juin à Saguenay
- ♣ 13 et 14 juin à Sherbrooke
- ♣ 4 et 5 juillet à Gatineau
- ♣ 18 et 19 juillet à Québec
- ♣ 25 et 26 juillet à Sherbrooke
- ♣ 7 au 9 août à Ste-Thérèse

Ainsi, n'attendez pas à la dernière minute pour faire votre demande. De notre côté, une certaine planification est à envisager pour y répondre au mieux.

RAPPEL DU CHEMINEMENT ENTRE LES NIVEAUX

A. NIVEAU 1 VERS NIVEAU 2 :

- Être membre en règle de la Fédération Québécoise d'Athlétisme;
- 12 nouveaux crédits, depuis la dernière promotion;
- Un stage de formation en piste ou pelouse (après avoir cumulé 6 des 12 crédits);
- 6 mois de service comme officiel niveau 1 ;
- Une évaluation écrite (utiliser le formulaire du C.O.R.O.). Elle doit être faite par un évaluateur reconnu par le C.O.R.O. ;
- Soumettre une demande de promotion au comité provincial pour approbation.

B. NIVEAU 2 VERS NIVEAU 3 :

- Être membre en règle de la Fédération Québécoise d'Athlétisme;
- 16 nouveaux crédits dans une discipline, depuis la dernière promotion dont 8 crédits comme assistant-chef ou chef et 4 crédits obtenus à des championnats provinciaux ou rencontres plus importantes;
- Un stage de formation spécialisée;
- Exercice à livre ouvert dont le résultat permet de constater la compréhension de l'ensemble des épreuves de l'athlétisme (note de 70% sur l'ensemble et 80% dans la spécialité);
- Un examen provincial à livre fermé dans une discipline spécifique et réussite de cet examen avec au moins 80% ;
- Un an de service comme officiel niveau 2 ;
- Deux évaluations écrites (utiliser le formulaire du C.O.R.O.). Elles doivent être faites par un évaluateur reconnu par le C.O.R.O. ;
- Soumettre une demande de promotion au comité provincial pour approbation.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette information et surtout imprimez-là ou sauvegardez-là ! Elle peut vous être utile à tout moment et répondre à vos questions.

IMPORTANT : Pour toute demande de Formation 4, adressez-vous à Cécile Lefebvre <mailto:clefebvr@abacom.com> et vous me mettez en cc <mailto:cinnicq47@yahoo.ca>

Nicole GUILPIN
Responsable dossier Formation
581-224-8105

Promotions

Félicitations aux officiels suivant pour l'obtention d'une promotion :

Lisa Wolanski – Sauts verticaux 3

Jean-François Audet – Piste 2

Eric Leung – Commissaire 4

Daniel Michaud - ATO

Fédération québécoise d'athlétisme

Comité des records

Politique des records

3^e édition, avril 2015

6- Exigences de validation sur le terrain dans les compétitions au Québec

- 6.1 Toute performance réalisée au Québec susceptible d'être homologuée comme record ou MPQ doit être validée sur le terrain, au moment de sa réalisation ou peu après, par l'arbitre de l'épreuve ou, s'il n'est pas disponible, par le juge en chef de l'épreuve (de niveau 3 minimum).
- 6.2 Un second mesurage sera requis en sa présence, tant pour les sauts que pour les lancers.
- 6.3 Dans les lancers, les engins devront être pesés et le poids exact indiqué sur le formulaire de demande d'homologation.
- 6.4 Le nom et la signature de l'arbitre de l'épreuve devront apparaître sur le formulaire, de même que le nom du juge en chef pour les concours et celui du starter pour les courses.

Note. Il est recommandé aux athlètes qui ont l'intention de battre un record ou une MPQ (et qui sont en mesure de le faire) d'en aviser le juge en chef immédiatement avant l'épreuve.

7- Procédure

Pour faciliter l'homologation des records et des MPQ, le Comité des records considère deux situations :

7.1 Records ou MPQ réalisés au Québec

Si le responsable du Comité des records constate qu'un record ou qu'une MPQ a été battu lors d'une compétition et que, deux semaines plus tard, la Fédération n'a reçu aucune demande d'homologation, il peut envoyer le formulaire à l'athlète ou à son entourage. Il y aura alors un délai de deux semaines pour renvoyer le formulaire rempli. Le responsable du Comité des records ou un employé de la Fédération peut communiquer avec l'athlète ou son entourage pour vérifier des détails ou obtenir des explications.

Il est fortement recommandé aux organisateurs de compétition d'avoir à disposition des formulaires de demande d'homologation de record ou de MPQ.

Serge Turgeon

Responsable
